

Plan de cours

COURS : L'être humain

PROGRAMME : Formation
générale

DISCIPLINE : Philosophie

PONDÉRATION : *Théorie* : 3 *Pratique* : *Étude personnelle* : 3

Professeur-s du cours	Bureau	☎ poste	✉ courriel ou site Web
MATHIEU SCRAIRE	E – 114 (Long.) C – 185 (ÉNA)	3376	mathieu.scaire@cegepmontpetit.ca

Période de disponibilité aux étudiants (À remplir par l'étudiant)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

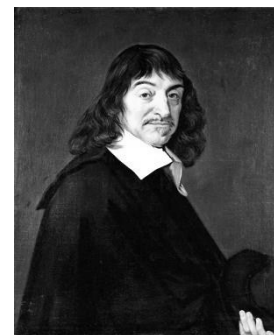
Coordonnateur-s du département	Bureau	☎ poste	✉ courriel
Étienne Marcotte	E - 117	3372	etienne.marcotte@cegepmontpetit.ca
Davy Mougénot	E - 116	3379	davy.mougénot@cegepmontpetit.ca
Thierry Layani (ÉNA)	C - 185	6013	thierry.layani@cegepmontpetit.ca

Esprit et nature

L'homme en tension entre le désir et la raison

Problématique générale :
La nature humaine est-elle un donné objectif
ou un produit de la subjectivité?

Les grands penseurs de la modernité (Francis Bacon, René Descartes, etc.) l'ont définie comme étant la conquête de la nature par l'homme. « Savoir, c'est pouvoir », c'est-à-dire, la science est utile dans la mesure où elle rend possible la maîtrise de la nature par la technologie. Or selon l'analyse de C.S. Lewis (1898-1963) dans *L'abolition de l'homme*, la quête de pouvoir sur la nature, poussée à ses extrêmes conséquences logiques, exigera de ne considérer l'homme lui-même que comme une simple partie de la nature et se révélera en définitive comme un pouvoir sur la *nature humaine*, c'est-à-dire comme une volonté de contrôle sur ce qui nous définit en tant qu'être humain. Et témoignent à notre époque de l'actualité de cette thèse les idéologies eugéniste et, plus récemment, transhumaniste, dont le projet est littéralement d'améliorer ou de « dépasser » l'homme. Pour comprendre les enjeux contemporains à ce niveau, une réflexion sur l'homme s'impose donc.



René Descartes

Si la modernité, avec Descartes, définit l'homme par sa seule raison, c'est-à-dire comme une « chose qui pense » (Descartes, *Méditations métaphysiques*, 2^e méditation), l'anthropologie platonicienne, pour sa part, dégagait trois parties de l'âme humaine, soit la partie rationnelle qui produit le calcul, la partie irrationnelle des désirs ainsi qu'une partie médiane, qu'il appelait le « *thymos* » et qui a pour fonction d'accorder les désirs à la raison par le biais de l'affectivité. Lewis argumente que c'est surtout cette disposition qui fait de l'homme un homme, et que, par conséquent, la tendance qui est la nôtre à faire de l'affectivité, des sentiments et des émotions de simples manifestations de la subjectivité, dégagées de la prétention de la raison à l'universalité, produit des « hommes sans cœur » ou sans « substance », c'est-à-dire incapables de soumettre leurs désirs à la raison qui est le propre de l'homme. Il est alors inévitable que la raison soit soumise aux désirs, et soit ainsi rabaissée au rang de simple instrument. Mais ce faisant, c'est l'homme qu'on



Platon et Aristote

cesse de voir comme un homme, au sens où les philosophes, de Platon et Aristote à Descartes l'entendaient. C'est le phénomène qu'il appelle *l'abolition de l'homme* : pour exercer un pouvoir sur la nature humaine, il faut d'abord renoncer à voir l'homme comme un homme.

Pourtant, c'est le *thymos*, siège de la « colère » (selon l'étymologie du mot), qui permet de s'indigner des actions non conformes à la raison, ou de produire les actions que la raison exige, lorsque celle-ci doit dominer les désirs. C'est, par exemple, en vertu de cette partie de l'âme que l'on s'indignera d'une injustice ou que l'on trouvera le courage du sacrifice de soi. C'est pourquoi – idée à contre-courant de la conception dominante aujourd'hui – *l'affectivité peut et doit être éduquée, au sens où il faut apprendre à devenir humain.*



C. S. Lewis

C'est cette thèse qui nous amène à la problématique générale du cours : **la nature humaine est-elle un donné rationnel, objectif et fixe, comme si nous étions tous des exemplaires identiques d'un modèle unique, ou plutôt une création, un produit spontané et à chaque fois unique de la subjectivité humaine dégagé de toute rationalité et de toute tradition?** Selon Lewis, il existe une troisième voie : elle est transmise par l'éducation, ce qui suppose à la fois un donné objectif, universel, et un investissement subjectif de la part de l'homme. Sa thèse admet donc un certain relativisme culturel dans notre vision de l'homme, tout en maintenant un donné universel transmis à travers les cultures et les époques et qui est surtout un donné « éthique » à proprement parler. L'on voit ici que pour aborder l'éthique, qui sera le sujet du troisième cours de philosophie, on ne saurait se passer d'une réflexion préalable au niveau de l'anthropologie philosophique, c'est-à-dire de réfléchir à la question « qu'est-ce que l'homme? »

À ce sujet, l'ouvrage de Lewis nous permettra de convoquer les visions ancienne et moderne de l'homme en examinant particulièrement les relations entre le désir, l'affectivité et la raison. Il nous amènera aussi à prendre conscience des relations étroites entre l'anthropologie et l'éthique, et nous permettra enfin d'inscrire notre réflexion dans des enjeux contemporains fondamentaux.

1 PLANIFICATION DU COURS

OBJECTIFS	PROBLÉMATIQUE PARTICULIÈRE	LECTURES
Semaine 1 à 5		
<ul style="list-style-type: none"> Évaluer le statut philosophique de l'affectivité dans le cadre sémantique moderne de la subjectivité et de l'objectivité Comprendre certains éléments-clé d'anthropologie philosophique ancienne et moderne et leur pertinence pour la réflexion contemporaine 	<ul style="list-style-type: none"> Un sentiment nous dit-il quelque chose de la réalité ou seulement de nous-même ? Peut-il être éduqué par la raison ? 	<ul style="list-style-type: none"> Chapitre 1 de C. S. Lewis, <i>L'abolition de l'homme</i> Extrait de Platon, <i>La république</i>, livre IV Extraits de textes d'Aristote, <i>Éthique à Nicomaque</i> et de Descartes, <i>Méditations métaphysiques</i>
Semaine 6 à 10		
<ul style="list-style-type: none"> Évaluer la portée de notre conception de l'homme sur la motivation de nos actions, donc le rapport entre anthropologie et éthique 	<ul style="list-style-type: none"> Raison ou pulsion? Quelle est, ou devrait être la motivation de nos actions? 	<ul style="list-style-type: none"> Chapitre 2 de <i>L'abolition de l'homme</i> ; Extrait de Kant, <i>Métaphysique des moeurs</i>
Semaine 11 à 15		
<ul style="list-style-type: none"> Être en mesure de cerner les enjeux anthropologiques contemporains soulevés par la problématique moderne de la conquête de la nature par l'homme 	<ul style="list-style-type: none"> Le rapport entre esprit et nature comme enjeu moderne : Qu'entend-t-on par le « pouvoir de l'homme sur la nature »? 	<ul style="list-style-type: none"> Chapitre 3 de <i>L'abolition de l'homme</i> Extraits de textes

2 MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation et mode d'évaluation	Échéance/période	Pondération (%)
Contrôle de lecture portant sur la première partie	En classe	3 ^e semaine	5%
Commentaire critique portant sur la première partie	En classe	5 ^e semaine	25%
Contrôle de lecture portant sur la seconde partie	En classe	7 ^e semaine	5%
Commentaire critique portant sur la seconde partie	À faire à la maison	Remise 11 ^e semaine	30%
Contrôle de lecture portant sur la troisième partie	En classe	13 ^e semaine	5%
Dissertation portant sur l'ensemble du cours	En classe	15 ^e semaine	30%

Le *commentaire critique* démontre la compréhension de la thèse et des enjeux d'un texte en montrant, entre autres, comment celui-ci répond au problème posé par une question donnée et il soutient une position personnelle sur le sujet. L'étudiant doit confronter sa pensée avec celle exprimée dans le texte d'un philosophe en discutant de la thèse de celui-ci.

La *dissertation* rend compte de la pensée d'au moins un philosophe, dont la ou les thèses doi(ven)t être suffisamment maîtrisée(s) par l'étudiant. L'on s'attend ici à l'appropriation et à la conceptualisation de la question par l'étudiant. La dissertation tentera la synthèse, claire et pertinente, de deux ou trois arguments, voire de plusieurs notions rencontrées tout au long du cours, et témoignera de la capacité de l'étudiant à poser un jugement, réfléchi et fondé, à propos de la question posée.

Le commentaire et la dissertation consistent en des rédactions d'environ quatre pages.

Il est important que vous *conserviez les copies de tous vos travaux et examens*. Si vous deviez faire une demande de révision de notes, ces documents vous seraient indispensables.

LE SENS DES NOTES ACCORDÉES AUX TRAVAUX SUBSTANTIELS

À titre indicatif, pour les travaux substantiels le sens des notes est établi comme suit :

- i. Un travail se mérite une note allant de 0% à 40% s'il manifeste un écart inacceptable avec la question posée. Un 0% est automatiquement attribué si le travail est hors-sujet ou s'il constitue un plagiat.
- ii. Un travail se mérite la note de passage, c'est-à-dire 60%, s'il témoigne de tous les éléments suivants :
 - a. compréhension de l'enjeu posé par la question;
 - b. exploration des différentes dimensions du problème présent dans l'enjeu de la question;
 - c. mise à contribution des notions du contenu du cours;
 - d. réflexion personnelle (selon la nature du travail);
 - e. développement structuré et cohérent des idées.
- iii. Un travail se mérite une note supérieure à 60%, en proportion de son degré d'aboutissement dans les cinq éléments énoncés précédemment.

3 ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

L'objectif du cours consiste à développer notre capacité à comprendre, expliciter et critiquer des thèses philosophiques portant sur l'être humain. C'est à cela que nous nous exercerons, en continuité avec le premier cours de philosophie, dans le but de nous approprier de manière rigoureuse la pensée des auteurs et d'en faire ressortir la portée et les enjeux. En ce sens, les textes à l'étude constituent la matière du cours et seront donc notre norme objective. Il va sans dire qu'une telle lecture n'est pas facultative.

Il ne s'agira donc pas seulement, dans ce cours, d'assimiler un contenu, important en soi, mais aussi et surtout de s'appliquer à réfléchir sur les idées véhiculées par les textes, à les bien interpréter et à tenter d'en discerner les forces et les faiblesses. Au terme du cours, vous devrez être en mesure de proposer une interprétation critique convaincante d'une thèse philosophique.

Enfin, la discussion en classe sera favorisée, parce que la vérité se laisse souvent voir dans le choc des idées. Il sera donc attendu de chacun qu'il participe activement à l'effort collectif de pensée qui nous aidera à progresser dans les thèmes abordés.

4 MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

- C. S. Lewis, *L'abolition de l'homme*, Paris, Ad Solem, tr. fr. Irène Fernandez, 2015.

5 MÉDIAGRAPHIE

Aristote, *Éthique à Nicomaque*, Paris, GF-Flammarion, tr. fr. Richard Bodéüs, 2004.

Descartes, René, *Méditations métaphysiques*, Paris, GF-Flammarion, 1992.

Lewis, Clive Staples, *L'abolition de l'homme*, en deux traductions :

1/ Paris, Ad Solem, tr. fr. Irène Fernandez, 2015.

2/ Le Mont-Pellerin, Éditions Raphaël, tr. fr. Denis Ducatel, 2000.

... *Surpris par la joie*, Le Mont-Pellerin, Éditions Raphaël, 2006. Autobiographie de l'auteur.

... *The Abolition of Man*, San Francisco, HarperSanFrancisco, 2001.

... *The Space Trilogy*, Londres, Harper Collins, Édition 75e anniversaire, 2013. Cet ouvrage de science-fiction en trois tomes représente en version narrative les idées maîtresses exposées de manière théorique dans *L'abolition de l'homme*.

Kant, Emmanuel, *Métaphysique des mœurs I. Fondation. Introduction*, Paris, GF-Flammarion, tr. fr. Alain Renaut, 1994.

Platon, *La République*, dans *Œuvres complètes*, Tome I, Paris, Gallimard, Coll. Bibliothèque de la Pléiade, tr. fr. Léon Robin, 1950.

Weber, Max, « La profession et la vocation de savant » (1917), dans *Le savant et le politique*, Paris, Union Générale d'Éditions, 1963.

Vallée, Marc-Antoine, « De la polysémie du désenchantement à la question du sens », dans M. Scraire (dir.), *Le monde est un miracle. Enfance, réenchantement du monde et sens de la vie*, Montréal, Liber, 2013.

6 CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

1. Note de passage

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m).

2. Présence aux évaluations sommatives

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

Toute absence non motivée par des raisons graves (maladie, décès, événement de force majeure, etc.) à une activité d'évaluation sommative peut entraîner la note zéro (0) pour ladite activité.

Il revient à l'étudiant de prendre les mesures pour rencontrer son enseignant et lui expliquer les motifs de son absence avec pièces justificatives à l'appui. Si les motifs sont graves et reconnus comme tels par l'enseignant, des modalités de report de l'activité d'évaluation seront convenues entre l'enseignant et l'étudiant.

3. Remise des travaux

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. *Aucun retard n'est donc permis*, à moins d'une entente avec le professeur. Une telle entente n'exclut pas qu'une pénalité soit imposée à l'étudiant retardataire. Le cas échéant, il y aura une pénalité de 5% par jour de retard consécutif, fin de semaine incluse, pour un maximum de 10%.

4. Présentation matérielle des travaux

L'étudiant doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles sous la rubrique « Méthodologie » des centres de documentation du Cégep. Voici l'adresse :

CRD du campus de Longueuil ou CRD de l'ÉNA (même lien pour les deux campus) : www.cegepmontpetit.ca/normes.

5. Qualité de la langue française

La qualité de la langue est indissociable de l'exposition claire des idées. Elle sera donc évaluée. L'étudiant pourra perdre jusqu'à 10 % de la note pour les fautes d'orthographe et de syntaxe.

6. Révision de note

Tout étudiant a le droit de demander une révision de note. Il a la responsabilité de motiver cette demande par des raisons valables et de fournir tous les documents en appui à sa demande. Le cas échéant, le plus simple, et le plus logique, consiste à en parler d'abord au professeur.

7 MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

La présence aux cours est obligatoire. Un étudiant qui aura été absent, sans justification acceptable par le professeur, à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur, qui l'aviserà des conséquences possibles de sa (ses) prochaine(s) absence(s).

Est susceptible de n'être plus admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20% de la période totale prévue pour un cours.

En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue (compilée ou non) au moment de l'expulsion.

ABSENCE DU PROFESSEUR

Si le professeur ne se présente pas à l'heure prévue, attendez 10 minutes, puis vous pouvez quitter. Il faut cependant revenir une heure après l'heure normale de début du cours, à moins que l'absence du professeur ait été signalée.

8 AUTRES CONSIGNES

Téléphones, ordinateurs portables et autres appareils électroniques sont strictement interdits durant les cours de philosophie, à moins d'une entente préalable avec le professeur. L'étudiant qui ne respecterait pas cette consigne s'exposerait à l'expulsion du cours.

Les boissons seules – pas de nourriture – sont acceptées.

9 POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.